



# *Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton*

## ***RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ***

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, j'aimerais, dans les pages qui suivent, vous résumer la situation financière de la municipalité selon les quatre points suivants:

- I- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, tel qu'établis par le rapport du vérificateur.
- II- Les indications préliminaires sur la situation financière de l'année en cours.
- III- La rémunération des élus.
- IV- Les orientations générales du prochain budget.

### **I - Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 et le rapport du vérificateur.**

#### **A) États des résultats du fonds d'administration au 31/12/2012.**

Revenus totaux:	1,391,279\$
Charges totales:	1,278,819\$
Excédent de l'exercice:	112,460\$

#### **B) État du surplus du fonds d'administration**

Surplus libre au 1 <sup>er</sup> janvier 2012:	703,274\$
Excédent des recettes sur les dépenses:	112,460\$

**Surplus libre au 31 décembre 2012 : 815,734\$**

#### **C) Rapport du vérificateur.**

Le rapport du vérificateur, en date du 6 mai 2013, indique que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

## **II - Les indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2013.**

La projection des revenus et des dépenses au 31 décembre 2013 nous permet de prévoir que nous terminerons l'année avec des revenus d'environ 1,996,000\$ et des dépenses d'environ 1,936,000\$ pour un surplus d'environ 60,000\$.

Le programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015 indiquait des dépenses d'immobilisation d'un montant de 720,000\$ pour l'année 2013, dont 700,000\$ pour les travaux dans le cadre du TECQ 2012 et TECQ 2013 soit la réfection du 2<sup>e</sup> rang est et ouest et de la rue Denis.

Notez que ces chiffres sont des prévisions au 31 décembre 2013 et que les chiffres exacts ne seront connus que lors du dépôt, par le vérificateur, du rapport financier 2013, au printemps 2014.

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton n'a pas d'emprunt en cours, donc pas de service de la dette au rapport financier.

Lors du dépôt du sommaire du rôle, en septembre dernier, l'évaluation imposable de la municipalité était de 117,254,900\$, soit une augmentation de 1,506,800\$ par rapport à l'an dernier.

## **III- La rémunération des élus.**

Pour l'année 2013, conformément à la Loi sur la rémunération des élus municipaux ainsi qu'au règlement numéro 331, la rémunération de base de la mairesse est de 10,250\$ et son allocation de dépenses est de 5,125\$. La rémunération annuelle des conseillers est de 2,940\$ et l'allocation de dépenses est de 1,470\$. En plus de cette rémunération de base, la mairesse a droit à une rémunération additionnelle de 100\$ et une allocation de dépenses non imposable de 50\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire, et à laquelle elle est présente. Chaque conseiller a droit à une rémunération additionnelle de 33\$ et une allocation de dépenses non imposable de 17\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire et à laquelle il est présent.

De plus, à titre de membre du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la mairesse reçoit une rémunération de 147\$ et une allocation de dépenses de 73\$ par séance et en tant que membre d'un comité elle reçoit une rémunération de 104\$ et une allocation de dépenses de 52\$.

#### **IV - Les orientations générales du budget 2014**

Dans les semaines à venir, les membres du nouveau Conseil devront travailler à la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2014.

Suite à l'abandon du projet FAIC pour la rénovation et l'agrandissement du Centre communautaire, les soumissions reçues étant trop élevées pour notre capacité financière, il faudra élaborer un nouveau projet pour la rénovation du Centre communautaire et soumettre une autre demande d'aide financière au CLD, dans le cadre du prochain pacte rural, si évidemment ce projet est admissible. Avec les années, certaines réparations sont devenues nécessaires, aux toilettes des hommes par exemple.

Étant donné que la demande de subvention dans le cadre du Projet d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) a été refusée, une décision devra être prise quant à la relocalisation de la bibliothèque.

Les paniers à fleurs devraient à nouveau réapparaître dans le noyau villageois l'été prochain.

Le document produit par la Compagnie Darvida Conseil sera étudié afin d'en extraire les données qui pourront servir à élaborer une stratégie pour promouvoir le développement économique et social de notre municipalité tout en lui conservant son caractère rural et champêtre.

Il va aussi falloir envisager l'achat d'un camion citerne pour le Service incendie à plus ou moins court terme, le camion actuel a déjà 25 ans. Cette dépense représente un montant d'argent important pour une municipalité de notre taille, il faudra étudier tous les scénarios possibles.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 seront adoptées au cours du mois de décembre à une séance spéciale dont la date sera fixée à la séance ordinaire du 10 décembre 2013.

La liste des contrats comportant une dépense de 25,000\$ et plus, conclus par la municipalité depuis le 14 novembre 2012, est déposée en annexe de ce rapport.

Merci à tous de votre attention.

Gisèle Fournier, mairesse

Le 13 novembre 2013

## **LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25,000\$**

Depuis le dernier rapport de la mairesse sur la situation financière, la municipalité a accordé les contrats de plus de 25,000\$ suivants :

- 1.- Robert Daoust & Fils Inc., pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des déchets pour l'année 2014, pour un montant de 87 073.49\$.
- 2.- Centre de gestion de l'équipement roulant, pour la location d'un camion de déneigement, pour un montant de 41,404.18\$.
- 3.- Sifto Canada, pour la fourniture de sel à déglacer au montant de 98.43\$ la tonne métrique.
- 4.- Construction DJL Inc., pour des travaux d'asphaltage sur le 2<sup>e</sup> rang et de reconstruction d'un ponceau dans le cadre du transfert de la taxe d'accise pour un montant de 313,383.99\$.
- 5.- Pavages D'Amour Inc. pour des travaux de reconstruction d'aqueduc et de réfection de la rue Denis et Sainte-Anne et réfection du 2<sup>e</sup> rang ouest, conjointement avec la municipalité de Saint-Polycarpe, pour un montant de 599,870.56\$.
- 6.- Les Services EXP. Inc. pour des services d'ingénierie dans le cadre du programme T.E.C.Q. pour un montant de 27,881.45\$.